

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_035_B | Autour de l'Histoire de la folie \[B\]CollectionBoite_035_B-5-chem | Hôpitaux. Item](#)[Paul Sérieux, Notice historique sur le développement de l'assistance des aliénés en Allemagne, Archives de Neurologie, 1895 \(Nov.\), T. 2, p. 353](#)

Paul Sérieux, Notice historique sur le développement de l'assistance des aliénés en Allemagne, Archives de Neurologie, 1895 (Nov.), T. 2, p. 353

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**035_B_f0174**

Source**Boite_035_B-5-chem | Hôpitaux.**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Personnes citées

- [Calmeil, Louis Florentin](#)
- [Frédéric I de Prusse,](#)
- [Innocent VIII,](#)
- [Kirchhoff, Theodor](#)
- [Krafft-Ebing, Richard von](#)
- [Lähr, Heinrich](#)
- [Sérieux, Paul](#)

Références bibliographiques

- [Calmeil, De la Folie considérée sous le point de vue pathologique, philosophique, historique et judiciaire, Paris, J.-B. Baillière, 1845](#)
- [Kirchhoff, Grundriss einer Geschichte der deutschen Irrenpflege, Berlin, August Hirschwald, 1890](#)
- [Krafft-Ebing, Lehrbuch der Psychiatrie auf klinischer Grundlage, für praktische Ärzte und Studierende, Stuttgart, Ferdinand Enke, 3. umgearb. Aufl. - 1888](#)
- [Lähr, Gedenktage der Psychiatrie und ihrer Hilfsdisciplinen in allen Ländern, 2te vermehrte und verbesserte Auflage, Berlin, G. Reimer, 1887](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits

réservés pour la réutilisation des images.

- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Paul Sérius. Notice historique sur le sort¹⁷⁴
de l'asile des aliénés en Allemagne

Arch. de Neurologie. 1895 (Nov)
T 2. p 353

Bibl. Th. Kirchhoff: Grundriss einer Geschichte
der deutschen Irrenpflege. Hirschwald. Berlin
1890
H. Laehr: Geschichte der Psychiatrie
4 ed. Berlin 1893

Au M. A., chez le p^s de Trèves, au titre 6.500
suppl., no 100^{er} pour en 99 ans / Kraft-Ebbing
Lehrbuch der Psychiatrie 3 ed. Stuttgart. 1888. p 42)

En 1484, bulle d'Innocent VIII, ch^{te} les pratiques
de monofabriques de la région de Cologne,
Mayence, Trêves, Salzbourg, Bâle. (cf. Calmeil:
de la folie considérée sous le rapport p^hlog, p, historique
et judiciaire. Paris 1845)

Nider (+1440) dit que certains "ont atteints d'
manie provenant de f^{at} de moments physiques.

Le monastère des Alexianer à Cologne a r^é
reueilli qques aliénés - la fin du XIII^e.

Mais jusqu'au XVIII^e, il existait des Namenthür-
men, chez les encier^{ts} des villes; attachés au mur,
les curieux venant en voir

En 1326, 1 quartier de la circonv^{ns} d'Elbing est



consacré une fois; en 1460 fonction du Nurem-
hauslein de Nuremberg. A Liffingen, on réunis
aliènes et incurables et 1 ancienne leproserie.

A Würzburg le prince évêque décide qu'aucune
catégorie de malade ne sera exclue de l'hôpital
Julius (1576). Les aliènes sont admis au rez de
chaussée et des bâtiments (1 bâtiment de malades)

Au milieu du XVII^e, l'hôpital de Brunswich,
non seulement reçoit les aliènes, mais sert au besoin aux
besoins de ceux qui ne sont pas incurables. Les fous sont
inclus au même travail que les déments ^{avec} qui sont confondus.

Le roi Frédéric II^e de Prusse déclare en 1709 que
les aliènes doivent être inclus à l'hôpital Dorothea,
mesure appliquée en 1711.

A Würzburg, le prince-évêque de Schoenborn
écrit (mai 1743) que les "déliés et simul
furiosi" sont soignés dans un quartier
spécial de l'hôpital Julius, tandis que les "placés
déliés et non furiosi" reçoivent les soins habituels
du district.

En 1749 des instructions sont publiées sur le
dûché de Brunswich: "Il y a des exemples que
montrant que par l'intervention de la médecine et
par d'autres mesures utiles on est arrivé à guérir des
aliènes." L'indemnité allouée à l'hôpital doit servir
au malade 2 fois par semaine; il reçoit 1 gratification
de 5 thalers par guérison.